



INFOS

DECEMBRE 2020

Aumônerie Genevoise Œcuménique
auprès des Requéranants d'Asile et des réfugiés
www.agora-asile.ch

Vers un changement de paradigme ?

Penser une société dans laquelle on veille les uns sur les autres aurait sans doute été considéré, il y a quelques mois, comme une utopie. Mais le contexte sanitaire a montré la nécessité urgente d'un changement de paradigme dans lequel « la maison commune », le « toi », le « moi », l'« autre », le « plus petit » seraient les piliers fondamentaux de notre « vivre ensemble ».



reconnaître notre vulnérabilité implique qu'on prenne soin les uns des autres. Les actes solidaires envers les plus démunis donnent de l'espoir à celles et ceux qui manquent du nécessaire. Pendant la

période de pandémie, on a admiré avec raison les personnes qui ont eu des gestes fraternels envers les plus fragiles. Ils sont une expression concrète de l'amour du prochain.

Tous, nous avons été touchés, directement ou non, par la pandémie et pris conscience que le modèle actuel - d'autosuffisance et d'individualisme - n'était plus valide. Qu'il devait céder la place à un modèle inspiré par d'autres valeurs: *la vulnérabilité, la solidarité, l'amour, l'espérance, l'émerveillement !*

Dans ce modèle, l'être humain n'est plus considéré comme autosuffisant. Pour exister et nous développer, nous avons en effet besoin de nos semblables. Constatons cette insuffisance et

Ce nouveau paradigme se fonde, on l'aura compris, sur le renforcement d'une éthique de la responsabilité. Responsabilité de l'homme envers son semblable et envers la planète.

Je souhaite que nos fêtes de fin d'année soient célébrées dans chaque maison en bonne compagnie, et - osons le rêver - en communauté, avec beaucoup de joie et avec l'espérance d'une nouvelle année pleine de confiance, de sagesse et d'amour.

Luis Velasquez

La nouvelle procédure d'asile va trop vite

Une « Coalition de juristes indépendant-e-s » a récemment publié un bilan de la première année de mise en œuvre de la nouvelle procédure d'asile¹.

Premier constat: la procédure menée par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) va trop vite, et des décisions sont prises sans que les faits aient pu être entièrement établis. Ce propos est confirmé par des statistiques: en procédure accélérée, 24% des recours contre une décision négative sont acceptés par le Tribunal administratif fédéral (TAF). Un taux de succès supérieur à la moyenne entre 2015 et 2018, qui était de 11,4%. Les décisions du SEM sont donc de plus mauvaise qualité avec la nouvelle procédure qu'elles ne l'étaient auparavant. L'administration doit ralentir!

L'autre constat majeur, c'est que près d'un recours sur trois gagné devant le TAF n'a pas été déposé par l'organe de protection juridique pourtant mandaté par le SEM pour la défense juridique des requérant-e-s d'asile, mais par un prestataire externe ou par le requérant-e lui-même.

Pour rappel, quand une décision négative tombe, le représentant-e juridique peut faire recours ou, s'il estime que le recours n'a pas de chances de succès, peut résilier

son mandat. Le requérant-e d'asile dispose alors du temps restant, sur un délai de recours de sept jours seulement, pour trouver à l'extérieur du centre quelqu'un qui veuille bien l'aider. C'est une démarche qui peut s'avérer difficile voire impossible si le centre où le requérant-e se trouve est isolé, ce qui est fréquent, ou si le requérant-e est à l'aéroport.

Soyons clairs: chaque cas gagné au TAF par un-e mandataire externe ou par le requérant-e d'asile lui-même, alors que la protection juridique avait résilié son mandat, constitue une erreur grave de la protection juridique subventionnée par le SEM pour défendre les requérant-e-s.

L'erreur étant humaine, on peut comprendre qu'un ou deux cas se produisent, mais il y a eu 66 cas gagnés au TAF hors représentation juridique pendant la seule première année de fonctionnement. Ce chiffre élevé laisse craindre un problème systémique.

Voilà pour les critiques indépendantes.

Le SEM, de son côté, a déjà communiqué avec entrain qu'il tirait un bilan positif de sa propre action. Normal.

Aldo Brina

¹ <https://bündnis-rechtsarbeit-asyl.ch/>

Un chez soi pour rebondir

L'absence d'un logement enferme les personnes sans domicile fixe dans un cercle vicieux. Malgré les aides de l'État, migrer constamment d'un service caritatif à l'autre est épuisant et ne permet pas de construire un projet de vie.

Témoins de cette réalité, l'AGORA, l'aumônerie œcuménique des prisons et la Pastorale des milieux ouverts ont conçu un projet-pilote pour permettre à des requérants d'asile sans statut, des familles vivant dans la rue et des personnes sorties de prison sans appui social, de bénéficier d'un «chez soi» pour une période de quelques mois afin de retrouver confiance et leur place dans la communauté humaine.

La Chaîne du Bonheur a validé le projet «**Un chez soi pour rebondir**» et s'est engagée à le financer pendant deux ans.

Les trois services ont alors contacté les paroisses possédant un parc immobilier pour les informer qu'ils recherchaient deux studios et deux trois pièces.

Un loyer solidaire, charges comprises,

est fixé à 900 CHF pour un studio et 1300 CHF pour un appartement.

Une équipe composée de membres des trois aumôneries, de bénévoles actifs sur le terrain social et de professionnels offrant leurs compétences (médecins, avocats...) accompagne le projet.

Une démarche humaine et solidaire, où les compétences de chacun ajoutées au réseau des paroisses permettront de tisser des liens en vue du bien de tous.

L'Église Catholique de Genève a vite accepté de mettre à disposition un appartement. Ainsi, le 9 novembre, une maman et son fils de 11 ans ont pu emménager dans leur «chez eux». Un immense soulagement !

«L'an dernier, à Noël, nous vivions dehors et nous dormions sous le poche de Notre-Dame. Depuis février, nous passons la nuit dans des lieux d'urgence. 2020 fut une année affreuse : le froid, le stress de tomber malade, les queues pour la nourriture...

En septembre, l'HUMA¹ nous a logé pour trois mois. Mon fils a pu intégrer l'école. Début novembre, j'étais angoissée à l'idée de devoir retourner dans la rue.

Chaque matin, en déjeunant avec mon fils, je remercie Dieu. C'est le début d'une vie normale ! Et cette année, à Noël, nous serons au chaud».

1 Hébergement d'urgence pour mineurs accompagnés

Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter :

Nicole Andreetta : nicole@fnpa.ch

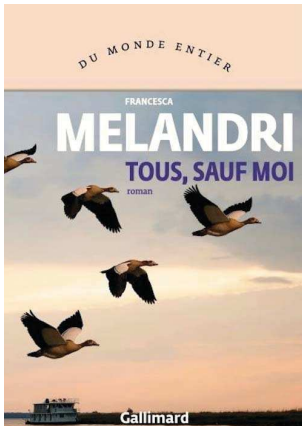
Virginie Hours : virginie.hours@cath-ge.ch

Inès Calstas : ines.calstas@cath-ge.ch

Christine Lany Thalmeyr : coucou.ch@bluewin.ch

Quelques livres à

Tous sauf moi de Francesca Melandri, Edition Gallimard



Ilaria, enseignante engagée dans des combats humanistes découvre un jour sur son palier, fraîchement débarqué d’Ethiopie, Shimeta Ietmgeta, qui dit être son neveu. Comment est-ce possible ? Elle va alors se tourner vers son grand-père âgé de 95 ans, Attilio Profeti, et remonter le cours du temps jusqu’à ces années où le Duce rêvait d’Empire et de conquête...

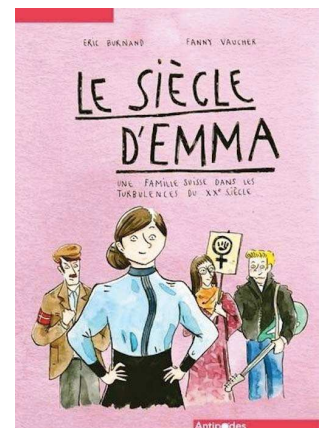
Le livre "Tous sauf moi" est une excellente occasion de se plonger dans l’histoire de l’Italie et de ses relations avec un passé colonial qui marque encore la société actuelle. Francesca Melandri, qui nous avait interpellés déjà sur la question de l’identité avec « Quand Eva dort », sait justement s’inspirer de sa propre histoire familiale tout en complétant son récit d’une documentation très précise.

Un très beau livre qui donne un éclairage nouveau sur la question de la migration et des nombreux bateaux qui échouent sur les plages européennes.

Le siècle d’Emma : une famille suisse dans les turbulences du XXème siècle d’Eric Burnand et Fanny Vaucher, Editions Antipodes

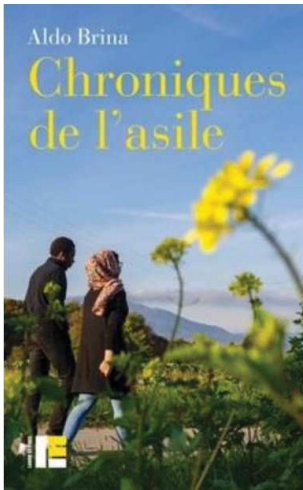
"Le siècle d’Emma" désigné meilleur album suisse 2020 au festival Delémont’BD plaira à toutes et tous. En effet, l’auteur Eric Burnand a su très intelligemment mêler la petite histoire et la grande pour nous raconter celle de la Suisse au XXème siècle... et des femmes en général.

S’appuyant sur les dessins délicats et précis de Fanny Vaucher, nous suivons la vie (fictive) d’Emma née dans une petite bourgade horlogère au pied du Jura, mais aussi celle de sa fille et de sa petite-fille. Des années de guerre à la révolution sexuelle en passant par l’immigration italienne, cet album nous offre de beaux personnages de femmes et une relecture très intéressante d’un siècle chargé.



offrir pour Noël

Chroniques de l'asile, Aldo Brina, éditions Labor et Fides



Membre du Conseil de l'AGORA, Aldo Brina travaille comme chargé d'information au secteur « Aide aux réfugiés » du Centre Social Protestant.

Aldo décrit certaines situations vécues dans sa défense des requérants d'asile et ses propres réactions et interrogations.

Sa « vocation », à 12 ans, à défendre les victimes de la guerre suite au récit de Zlata, jeune fille de Sarajevo. Sa joie à la suite d'une histoire heureuse où certains obtiennent l'asile et s'intègrent merveilleusement. Ses questions face à l'application stricte des règlements

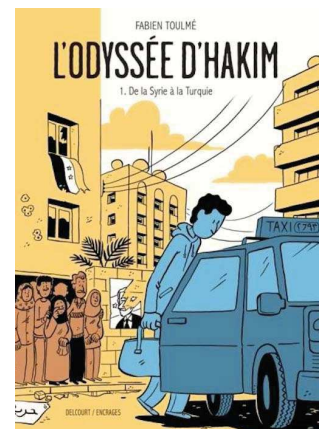
Dublin qui crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Sa perplexité lorsqu'il découvre qu'une personne qu'il a défendue a menti. Ses frustrations face aux médias et réseaux sociaux, Ses rencontres avec certains politiciens ...

Enfin, il partage son admiration pour celles et ceux qui œuvrent pour une politique d'asile plus humaine et qui remettent les hannetons sur leur pattes !

L'Odyssée d'Hakim, Fabien Toulmé, Edition Delcourt

Comment ne pas songer à l'Odyssée d'Ulysse à la lecture de celle d'Hakim ?

Cette bande dessinée en 3 tomes est le résultat de la rencontre entre Hakim, un jeune syrien qui vit à Aix en Provence avec sa famille, et un journaliste Fabien Toulmé. Touché par son histoire, celui-ci va lui proposer de lui raconter sa vie, de sa jeunesse dans une Syrie en paix à son arrivée en France en passant par son départ vers le Liban, ses désillusions et cette nécessité de tenter de rejoindre l'Europe.



Au fil des pages et des illustrations au graphisme touchant, on se plonge dans une autre vie que la nôtre et on comprend mieux les ressorts de ceux qui se décident à tout risquer pour avoir une autre destinée. Ce récit très intelligent nous permet de nous approprier la complexité de la question de la migration et de s'attacher à l'humanité qui en déborde.

Aide d'urgence : une histoire sans fin

Depuis janvier 2008, les personnes déboutées de l'asile sont exclues de l'aide sociale et n'ont plus le droit de travailler. En vertu de l'art. 12 de la Constitution fédérale, elles peuvent cependant obtenir une aide d'urgence. Celle-ci est accordée pour un court laps de temps : une semaine, 15 jours ou un mois. Elles doivent, ensuite, renouveler constamment leur demande à l'Office cantonal de la population et de la migration (OCPM) pour obtenir un nouveau délai, jusqu'à ce que leur renvoi soit exécutable.

Douze ans ont passé depuis la mise en place du régime d'aide d'urgence. Certains requérants ont été renvoyés de force ou ont accepté une aide au retour. Un grand nombre a préféré disparaître dans la clandestinité, sans pour autant quitter le territoire.

D'autres se sont résignés à accepter cette «vie sous perfusion» dans l'espoir d'obtenir, leur renvoi s'avérant impossible, un permis de séjour.

Ainsi, des enfants scolarisés à Genève se retrouvent sans avenir, une fois l'école obligatoire terminée. Des jeunes, sans famille, arrivés mineurs en Suisse, voient leurs projets de formation paralysés après avoir reçu une réponse négative au moment de leur majorité.

Alerté par cette situation, le Grand Conseil genevois a adopté, en

septembre 2019, deux motions et une pétition :

M 2524 : «pour une prise en charge jusqu'à 25 ans des jeunes adultes relevant de l'asile»

M 2526 : «Faciliter l'insertion professionnelle et l'octroi d'un permis de séjour aux personnes déboutées dont le renvoi n'est pas réalisable»

P 2066 : «Droit de rester pour les Erythréennes et Erythréens»

Un groupe de travail issu de la « coordination-asile.ge » s'est alors créé pour soutenir la mise en œuvre de ces projets.

On compte, dans le canton, une soixantaine de jeunes déboutés entre 15 et 25 ans. Certains vivent avec leurs parents, d'autres vivent seuls. Certains ont été scolarisés, d'autres pas. Des rencontres ont été organisées pour leur donner la parole. Quarante parmi eux ont déjà pu être contactés. L'idée est de recenser toutes ces situations afin d'établir la photographie la plus précise possible des parcours de chacun et des perspectives qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de la loi.

Un travail de longue haleine, car la volonté politique n'est pas encore clairement affirmée.

Nicole Andreetta

Enfin, la famille est réunie !

Lors de l'incendie du 17 novembre 2014 au foyer des Tattes, Steve a dû sauter du troisième étage par une fenêtre pour se sauver.

Suite à ce saut, Steve s'est brisé la colonne vertébrale et a perdu l'usage de ses jambes.

Après quelques semaines d'hôpital à Genève, il a été transféré à la clinique de la SUVA à Sion où il a séjourné 6 mois.

Pendant sa convalescence et sa rééducation à Sion, j'ai visité Steve régulièrement et j'ai eu des bons contacts avec le personnel soignant, qui louait sa volonté d'avancer.

Les médecins pensaient qu'il ne retrouverait pas l'usage de ses jambes. Steve très optimiste travaillait très dur, et, le jour de Pâques, il m'a dit « miracle » et il a fait quelques pas !

Un journaliste de l'Illustré est venu interroger Steve à l'hôpital de Sion pour rédiger un grand article qui a paru dans ce journal. On l'a même fait venir à Genève en chaise roulante pour une conférence de presse en lui promettant toutes sortes de choses, dont un permis B.

Depuis le retour de Steve à Genève je l'accompagne dans ses différentes démarches.

Le 29 mai 2015 Steve a reçu un permis F, cela veut dire qu'il doit vivre avec 426.- francs par mois.

Il souffre de terribles douleurs. En plus il a du diabète et d'autres ennuis de santé. Sa foi et sa confiance en Dieu le tiennent debout !

Les médecins trouvent qu'il a besoin de sa femme qui, de plus, est infirmière !

Avec l'AGORA, nous avons fait de multiples démarches pour que sa femme et sa fille puissent venir en Suisse. Avec un permis F et en étant handicapé depuis l'incendie des Tattes, c'est très difficile !



Toutes ces tracasseries ont amené des tensions entre Steve et sa femme, tensions que j'ai dû apaiser.

Après des années de démarches et de multiples espoirs et désespoirs, nous pensions que, pour Noël 2019, la famille serait réunie.

Mais il manquait toujours quelques documents administratifs.

Dimanche 4 octobre 2020, quelle émotion et quelle joie à l'aéroport de Genève en accueillant la femme et la fille de Steve !!!

Je me réjouis de continuer à les accompagner.

Véronique Egger

SI L'AMOUR N'EST FRAGILE...

*Après que naissent les idées et les mots
et cognent aux dures parois de mon cœur
viennent le temps de les risquer au vôtre.*

Noël Dieu vient à nous
sa Parole intensément nous cherche
sa Lumière brille dans nos ténèbres

Il s'aventure aux bords de nos errances
s'expose à nos lois et nos jugements
se livre à nos peurs notre violence

Dieu vient à nous
dans la faiblesse le dénuement
avec comme arme absolue son être aimant

Si l'amour n'est fragile ?
Si l'amour n'est fragile il n'est pas l'amour
Tout simplement.

Etienne Sommer

Avec un pincement au cœur, nous sommes contraints de renoncer,
cette année, à la fête de Noël de l'AGORA !

Mais, nous restons en communion de pensées et de prière les
uns avec les autres et le cœur rempli de gratitude
pour la grande "famille AGORA" !

AGORA Chemin de Poussy 1 bâtiment A 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél: 022.930.00.89
Bus 6-19-28, arrêt Croisette CFF : halte Vernier
www.agora-asile.ch